~~[illegible]~~ Rapport Sur l'observation de Mr. Chévreul, concernant la rupture du vagin et le passage de l'enfant dans la cavité abdominale.

Le passage de l'enfant dans la cavité abdominale à la suite de la rupture de la matrice, même du vagin dans certains cas, n'offre rien ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ au praticien instruit du mécanisme de l'accouchement, qu'il ne puisse expliquer; mais il y auroit dequoi s'en étonner dans la circonstance énoncée par mr. Chévreul, si les détails que contient son observation ne nous éclairoient sur les causes qui ont dû, aumoins, le favoriser. Le fait est trop intéressant tant par sa nature que par la conduite qu'ont tenue les chirurgiens, pour ne pas le retracer succintement à l'esprit de l'académie avant d'emporter notre jugement.

Une femme de 35 à 36 ans, mariée depuis peu d'années, ayant eu lors de son premier accouchement un travail assez long et assez pénible pour engager son accoucheur à recourir au forceps, se rendit à Angers vers la fin de sa seconde grossesse; espérant y trouver des secours plus prompts et plus assurés. Quatre jours après son arrivée, quelques légères douleurs l'invitèrent à ~~appeller~~ mr. Garnier pere, qui jugea que c'étoit celles de l'enfantement. Ce travail à peine commencé fit peu de progrés avant le lendemain au soir; mais devenant alors plus à fort l'col de la matrice se developpa et s'ouvrit, de maniere que sur les deux heures aprés minuit tout annonçoit une délivrance aussi prochaine qu'heureuse; loin de ~~qu'on~~ laisser entrev~~oir~~ que les suites en seroient aussi funestes. La tête de l'enfant, dit mr. Chévreul, s'avança bientot dans le vagin, desorte que vers les six heures elle ~~[illegible]~~ commença à faire tomber l'périnée. Mr. Garnier, quelque tems aprés, voyant que les efforts de la femme devenoient infructueux ~~[illegible]~~ la ~~tête de l'enfant étoit arrêtée~~, fit placer ~~cette femme~~ à la renverse sur le bord de son lit, les pieds appuyés sur le carreau, et le corps sur le dos d'une chaise disposée à cet effet; imaginant que dans cette attitude les douleurs seroient plus efficaces. à peine y fut elle qu'elle jetta un cris plaintif, qu'elle annonça qu'il venoit de se dechirer quelque chose en elle, et qu'elle tomba dans un état de syncope dont ~~elle ne se releva~~ que pour exprimer les douleurs qu'~~elle~~ se ~~fixent~~ sentir alors vers le creux de l'éstomac. Mr. Garnier, présumant que la matrice s'étoit dechirée, et le craignant surtout d'aprés l'élévation de l'ombilic et

la fluctuation qu'il crût y remarquer, fit appeller Mr. lachése pere, qui ne serendit auprès delui que sur les huit heures. Ayant décidé qu'il falloit extraire latête avec le forceps et terminer l'accouchement, Mr. garnier, aidé de sonfils et de son confrère ~~cidessus~~ designé, appliqua cet instrument, et le réappliqua une seconde fois, sans ~~[illegible]~~ en obtenir le moindre succès: ce qui doit paroître bien extraordinaire. S'appercevant àla troisieme fois ~~qu'il porta cet instrument~~ que la tête remontoit àmesure que lacuillier pénétroit, il crut qu'il auroit plus de facilité àretourner l'enfant et àl'extraire par les pieds; ~~ce qu~~ ce qu'il entreprit aussitot, et tout aussi infructueusement. fatigué partant d'efforts inutiles, il se fit remplacer ~~par~~ Mr. son fils qui ne fut pas plus heureux. celui ci croyant obtenir de la main gauche, ce que le pere n'avoit pû faire deladroite, l'introduisit assez loin, ~~porta~~ la retire après n'avoir touché dit il, que les fausses côtes et larate de la femme; ce qui le met endroit d'annoncer que la matrice s'est déchirée dans sa partie latérale ~~gauche~~; quoique ce ne fut que levagin.

après toutes ces manœuvres, aussi surprenantes delapart du pere que du fils, on appelle Mr. chévreul et la chése fils, ~~on~~ leur raconte cequi s'est passé; ils s'assurent que l'enfant a pénetré dela matrice dans la cavité abdominale; ~~et~~ le premier propose la gastrotomie pour l'en retirer. C'étoit en effet la seule ressource qu'on eut alors, mais l'état déplorable où étoit la femme permettoit t. il de la tenter: C'est àl'academie àprononcer. Le pouls de cette infortunée étoit àpeine sensible ~~dans ce moment~~; ses extremités étoient froides; son ventre tendu comme un balon, et l'ombilic élevé formoit une tumeur très douloureuse; toute la capacité paroissoit remplie de fluide qui ne pouvoit etre que du sang. les eaux de l'amnios étant écoulées depuis long. tems; Cette femme ne conservoit de forces que ~~ce qu'il~~ ~~[illegible]~~ pour exprimer les angoisses qu'elle éprouvoit vers la région épigastrique; la rupture du vagin éxistoit depuis cinq heures, l'enfant alors dans la cavité abdominale, avoit été ondoyé dutems que satête se présentoit au passage naturel, et rien ne denottoit qu'il fut encor vivant.

C'est sur un sujet, comme on voit, enquelque sorte expirant qu'on se dispo~~se~~ de pratiquer une opération deja très grave par elle mêmes, et que les circonstances qui ont précédées ne peuvent rendre que plus dangereuse, (A

encor pour ne

encor pour ne procurer aucun avantage à l'enfant. On avoue que le succès en est douteux; mais on aime mieux le tenter selon l'axiome de Celse, que de laisser mourir la femme tranquillement.

Quelques heures après cette opération le pouls se developpe un peu, les angoisses que la femme éprouvoit dans la région épigastrique se dissipent et les envies de vomir cessent. la malade prend un bouillon, les urines coulent, il sort un peu de sang noirâtre du vagin, le bandage se trouve simplement humecté d'une sérosité sanguinolente, et les choses sont telles qu'on se félicite d'avoir operé: mais le lendemain tout espoir s'évanouit; la fièvre devient très forte, le visage s'enflamme, les vomissemens recommencent, et la femme expire sur les cinq heures après midi.

L'ouverture du cadavre découvre les intestins distendus et très enflammés; une matrice saine qu'on avoit cru déchirée, et une rupture à la partie postérieure et supérieure du vagin qu'on n'avoit pas reconnue quoi-qu'assez large pour avoir donné issue à l'enfant.

Après ce detail Mr. Chevreul fait part de ses réflexions sur la cause de la déchirure dont il s'agit, et sur la manière dont l'enfant a dû passer dans le bas ventre. il pense qu'on ne peut attribuer la première à l'application du forceps; et en effet tout annonçoit son existence avant qu'on en vint à ce moyen: mais la situation qu'on a fait prendre à la femme sur le bord de son lit à bien pû la favoriser. Quant au passage de l'enfant dans la cavité abdominale il faut l'attribuer à l'action de la matrice, et à l'introduction tant du forceps que de la main: la première y a poussé le tronc, et l'instrument ainsi que la main ~~en refoulant~~ la tete l'ont forcé de suivre la même route: Mr. Chevreul imagine que le tronc y a passé le premier. Ce n'est pas ce qui doit fixer l'attention de l'academie, mais la nature de l'accident et les indications qu'il présentoit.

La déchirure du vagin est un accident ~~un accident~~ beaucoup plus rare que la rupture de la matrice. ~~Elle~~ est toujours très grave lorsqu'elle pénètre dans la cavité abdominale, et qu'elle a permis à l'enfant d'y passer; ainsi qu'on le remarque dans le fait communiqué par Mr. Chevreul: mais elle ne paroit pas essentiellement mortelle. Si on ne trouve aucune preuve de ce que nous avançons à l'occasion de cet accident même, du moins peut on le croire d'après l'exemple de ces infortunées, qui ont survecu ~~dans de grandes incommodités~~ à ~~la~~ la rupture de la matrice, soit qu'on eut pratiqué la gastrotomie ou non, pour extraire l'enfant et donné issue aux fluides épanchés. On ~~en~~ trouve ~~un~~ assez grand nombre de celle-ci dans les auteurs; et Saviard est peut être le seul qui en fournisse ~~un~~ de rupture du vagin, accompagnée des mêmes circonstances que dans celui qui fait le sujet de ce rapport(A) ~~la déchirure a été connue~~ Mr. Chaussier

(A) Saviard obs. 25. pag. 131

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

en a Communiqué un autre en 1777 ou 1778. j'ai nous avons remarqué le même accident vers le tems de pâque 1780: mais avec cette difference cependant, que la déchirure qui comprenoit la moitiée de la circonference du col de la matrice, ne pénétroit pas dans la cavité abdominale, & seulement entre les deux feuillets du ligament large du côté droit. Dans le fait de Saviard et de Mr. Chévreul la totalité de l'enfant avoit passé dans la cavité abdominale; dans celui de Mr. chaussier. la tête seule y avoit pénétrée, et dans le nôtre il etoit tout entier dans la matrice. Dans le pr.e on a laissé perir la femme sans tenter la gastrotomie; dans le second elle a été faite, quoique les circonstances y eussent été moins favorables; et dans les deux autres ~~l'enfant~~ ~~a été~~ a extrait l'enfant par les voies naturelles: le sort de toutes ces femmes n'en a pas moins été le même.

Les indications que présentent ces sortes de ~~les~~ ruptures, quant à l'extraction de l'enfant, sont différentes, sans doute selon que la totalité ~~ou~~ seulement une partie de celui ci a passé dans le bas-ventre. La gastrotomie convient exclusivement dans le premier cas pourvû ~~qu'on~~ ait quelqu'espoir de conserver la mere ou l'enfant. elle ~~peut~~ est également indiquée lors qu'une partie du tronc de l'enfant ~~a~~ penétré dans la cavité abdominale pourvu que la tête ne puisse être prise et extraite avec le forceps, ou qu'on ne puisse la dégager ~~l'enfant~~ autrement. Cette opération etoit ~~sans doute~~ la seule voie par laquelle on put délivrer la femme qui fait le sujet de l'observation de Mr. chévreul, au moment où il fut appellé; mais l'état de cette infortunée, et la certitude qu'on avoit, en quelque sorte, de la mort de l'enfant ne permettoient plus selon nous de la tenter. S'il vaut mieux selon l'axiome déjà cité, axiôme qui a servi de base au jugement de Mr. chevreul et de ses confreres, s'il vaut mieux dis-je employer un moyen douteux que de n'en tenter aucun; ce n'est pas quand ce moyen est aussi cruel que celui ~~dont il~~ s'agit ~~avec cette femme~~.
on a reproché à Saviard de n'avoir osé le tenter; mais la circonstance étoit bien differente: la femme jouissoit de toutes ses forces lorsqu'on s'appercut que l'enfant étoit dans le bas ventre; les mouvemens de cet enfant annonçoient ~~pendant long tems~~ qu'il étoit vivant, et sembloient appeller ce secours; enfin aucunes manoeuvres précédentes n'avoient ajouté à la gravité de l'accident

La rupture du vagin, qu'on soupçonnoit à la matrice, n'exigeoit pas la gastrotomie dans le premier moment, chez la femme dont parle Mr. chévreul, quand même le tronc de l'enfant auroit passé de suite dans la cavité abdominale; parce que la tête occupoit le fond du bassin, qu'elle étoit assés basse pour faire bomber légérement le périnée, et qu'on pouvoit l'extraire avec le forceps. Cette vérité a été connue de Mrs. garnier pere et fils ainsi que de Mr. lachèse leur confrère: ils ont appliqué l'instrument trois fois; et trois fois il l'ont fait infructueusement. étoit-ce deffaut

de lumieres

de lumieres, ~~et~~ ou ne pouvoit-on ~~mieux faire avec cet instrument~~ en tirer meilleur parti? ~~[illegible]~~
qu'on se rappelle ici que la femme avoit été délivrée de son premier enfant
par ce moyen; que son dernier n'étoit que d'un volume ordinaire; ~~et~~ que
l'observation dont nous rendons compte ne fait mention d'aucun vice
de conformation au bassin, et on jugera du mérite de celui qui a opéré
si infructueusement.

Les tentatives qu'ont faites ensuite Mrs garnier père et fils pour retourner
l'enfant, ne peuvent donner une plus haute idée de leur savoir ~~et~~ l'un et
l'autre portent la main dans le sein de la femme pour saisir les pieds
~~de l'enf~~ l'enfant; le premier ne trouve rien, le second ne touche que la
rate et les fausses côtes; et aucun ne reconnoit la rupture du vagin:
on est encore réduit à des simples conjectures sur celle de la matrice, ~~et~~
~~[illegible]~~ et ce n'est qu'à l'arrivée de Mr chevreul, un
un instant avant qu'on reconnoit à travers les enveloppes du bas-ventre
que l'enfant ~~étoit plus dans la matrice~~ tout entier dans cette cavité. Voila le fait communiqué à
l'academie: il est sans doute intéressant, tant par la nature de l'accident
que par les fautes qu'on a commises; ~~parce que~~ celles ci nous instruisent
souvent autant que les meilleurs succès, en supposant au reproche
qu'on nous fait quelque fois de n'employer le forceps que pour abréger
la besogne, un autre accoucheur que Mr Garnier, auroit sans doute
prévenu la rupture du vagin, chez la femme dont il s'agit; ~~[illegible]~~
~~sa conduite~~ ne soit pas à imiter, nous pensons que l'observation
pour ~~ra~~ trouver place à la suite de celles que l'academie publiera
un jour sur la rupture de la matrice; et qu'on doit remercier Mr
chevreul de l'avoir communiquée.

ce 21 9bre 1782. Baudelocque

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 17 d 2 n° 23